



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/78

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 12 000 euros à la SCOP Jarring Effects sur l'enveloppe FIMA

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 30 JUILLET 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/78 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 12 000 EUROS A LA SCOP JARRING EFFECTS SUR L'ENVELOPPE FIMA (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre des mesures d'urgence, 85 subventions avaient été actées par décision du précédent exécutif municipal sur la base de l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 destinées aux associations culturelles pour un montant total de 536 800 €. Ces structures sont régulièrement soutenues par la Ville de Lyon et ont une activité artistique de qualité à Lyon.

Ces subventions ont été instruites au vu des aides déjà apportées les précédentes années et de l'analyse de leur dossier de subvention.

Jarring Effects étant une société coopérative ouvrière de production (SCOP), la subvention à cette structure n'a pu être intégrée aux décisions prises par le Maire dont la délégation d'attributions, telle que fixée par l'ordonnance précitée, se limitait aux associations.

Il est donc proposé de soumettre cette subvention au Conseil municipal.

La SCOP Jarring Effects est une maison musicale indépendante lyonnaise depuis 1995 qui accompagne, depuis son origine, le groupe lyonnais High Tone. Elle est située à Lyon 1<sup>er</sup> au 13 rue René Leynaud et est dirigée par David Morel.

Cette structure développe des activités autour de 4 axes : le développement de carrière artistique via l'activité phonographique, la formation artistique, le studio d'enregistrement et l'édition musicale. A l'origine orientée vers le dub, Jarring Effects s'est peu à peu diversifiée, en produisant des artistes de hip-hop, de musiques électroniques, de pop, rock, noise. Les artistes produits sont lyonnais, régionaux et internationaux.

Jarring Effects a élargi, récemment, ses activités par la création d'un nouveau label dédié aux musiques urbaines nommé Galant Records et d'une structure de booking SPRWD (Spread the Word), de production d'événements et de tournée de spectacles dédiée aux musiques urbaines du hip hop à l'électro (une dizaine d'artistes lyonnais et internationaux à ce jour).

Jarring Effects détient son propre studio d'enregistrement qui affirme son indépendance et son autonomie. Il accueille, chaque année, une moyenne de quinze groupes avec une priorité aux artistes lyonnais en développement. L'ingénieur du son, Cécile Frezza, propose également de l'accompagnement musical et de la réalisation artistique permettant aux groupes, souvent en demande, d'avoir un recul sur leur production artistique et de donner un sens à leurs projets.

Des projets avec des artistes internationaux sont mis en place depuis plusieurs années. L'objectif est de réunir, dans une ville, des musiciens de différents pays qui n'ont jamais

travaillé ensemble pour créer un album inédit. Le dernier, intitulé *Nola Is Calling* est une rencontre triangulaire entre la France, le Benin et les Etats-Unis dans la ville de New Orleans (USA) et a donné lieu à une musique métissée où les rituels des Big Chiefs côtoient le hip-hop, le violoncelle classique et groovy. L'album produit par Jarring Effects est sorti le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Il est proposé d'apporter à la SCOP Jarring Effects un soutien financier par l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 12 000 euros. Pour information, la subvention approuvée en 2019 était d'un montant de 10 000 €

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention de fonctionnement de 12 000 € est allouée à la SCOP Jarring Effects.
- 2- La dépense correspondante, soit 12 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, programme SOUTIENAC, nature 6574, fonction 311 (FIMA).

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT